



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE
BOLLETTINO

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0197

Lunedì 21.03.2022

Sommario:

◆ **Messaggio del Santo Padre a firma del Cardinale Segretario di Stato Pietro Parolin in occasione del IX Forum Mondiale dell'Acqua**

◆ **Messaggio del Santo Padre a firma del Cardinale Segretario di Stato Pietro Parolin in occasione del IX Forum Mondiale dell'Acqua**

Pubblichiamo di seguito il Messaggio del Santo Padre Francesco - a firma del Cardinale Segretario di Stato Pietro Parolin - in occasione del IX Forum Mondiale dell'Acqua che ha luogo a Dakar in Senegal dal 21 al 26 marzo 2022 sul tema: "Sicurezza dell'acqua per la pace e lo sviluppo":

Messaggio

Au nom du pape François, je voudrais exprimer mes plus cordiales salutations à tous les participants réunis pour le 9ème Forum Mondial de l'Eau, autour du thème *La sécurité de l'eau pour la paix et le développement*. Il convient de souligner l'importance de cette question, tant sont nombreux les défis actuels et futurs la concernant pour notre humanité.

Notre monde a soif de paix, de ce bien indivisible qui nécessite l'effort et la contribution constante de chacun et qui repose notamment sur la réalisation des besoins essentiels et vitaux de chaque personne humaine.

La sécurité de l'eau est aujourd'hui menacée par divers facteurs, notamment, la pollution, les conflits, le changement climatique et l'exploitation abusive des ressources naturelles. L'eau constitue pourtant un atout précieux pour la paix. De ce fait, on ne saurait la considérer simplement comme un bien privé, générateur de profit mercantile et sujet aux lois du marché.

De plus, le droit à l'eau potable et à l'assainissement est étroitement lié au droit à la vie, qui est enraciné dans la

dignité inaliénable de la personne humaine et constitue une condition pour l'exercice des autres droits humains. L'accès à l'eau et à l'assainissement constitue en réalité un « droit humain primordial, fondamental et universel, parce qu'il détermine la survie des personnes ». Par conséquent, le monde a « une grave dette sociale envers les pauvres qui n'ont pas accès à l'eau potable »[1], mais aussi envers tous ceux pour qui les sources d'eau potable traditionnelles ont été polluées au point de les rendre dangereuses, détruites par les armes et rendues inutilisables, ou encore tarées suite à une mauvaise gestion forestière.

Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes se voient privées d'un accès à l'eau potable et/ou à l'assainissement. Pensons à toutes les conséquences concrètes que cela peut avoir en particulier pour les patients dans les centres de santé, pour les femmes en travail, pour les prisonniers, les réfugiés, les déplacés.

J'adresse un appel à tous les responsables et dirigeants politiques, économiques, aux diverses administrations, à ceux qui sont en mesure d'orienter la recherche, les financements, l'éducation et l'exploitation des ressources naturelles et de l'eau en particulier, afin qu'ils aient à cœur de servir dignement le bien commun, avec détermination, intégrité et dans un esprit de coopération.[2]

Soulignons de plus, qu' « affronter les questions liées à la pénurie d'eau et à l'amélioration de la gestion de l'eau, en particulier par les communautés, peut aider à créer une plus grande cohésion sociale et davantage de solidarité »[3], à initier des processus[4], à tisser des liens. De fait, l'eau nous est un don de Dieu et un héritage commun dont il convient d'assurer la destination universelle pour chaque génération.

Par ailleurs, il est un constat selon lequel « les eaux douces, aussi bien en surface que souterraines, sont largement transfrontalières. [Par conséquent], si des pays s'accordaient davantage pour collaborer au sujet de l'eau dans divers endroits du monde, ce serait une grande avancée pour la paix. (...) Des mécanismes rodés de coopération en matière d'eaux transfrontalières constituent un important élément de paix et de prévention des conflits armés. »[5] A ce propos, comment ne pas penser au fleuve Sénégal, mais aussi au Niger, au Nil et aux autres grands fleuves qui traversent plusieurs pays ? Dans toutes ces situations, l'eau doit devenir un symbole d'accueil et de bénédiction, un motif de rencontre et de collaboration qui fasse grandir la confiance mutuelle et la fraternité.

Rappelons « qu'à l'origine de celle que nous appelons la nature dans son sens cosmique, il y a un dessein d'amour et de vérité [, et que] le monde n'est pas le fruit d'une nécessité quelconque, d'un destin aveugle ou du hasard »[6]. Gérer l'eau de façon durable et avec des institutions efficaces et solidaires ne constitue donc pas seulement une contribution à la paix ; c'est aussi une façon de reconnaître ce don de la création qui nous est confié pour qu'ensemble nous en prenions soin.

Le Pape François vous assure de sa prière pour que ce Forum Mondial de l'Eau soit l'occasion de travailler ensemble à la réalisation du droit à l'eau potable et à l'assainissement pour chaque personne humaine, et pour qu'il contribue ainsi à faire de l'eau un véritable symbole de partage, de dialogue constructif et responsable en faveur d'une paix durable, parce qu'édifiée sur la confiance[7].

Cardinal Pietro Parolin

Secrétaire d'État de Sa Sainteté

[1] François, Encyclique *Laudato si'*, n. 30.

[2] Cf. François, *Discours aux participants à la 3ème rencontre mondiale des mouvements populaires*, 5 novembre 2016 ; Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral, *Aqua fons vitae*, n. 107.

[3] *Aqua fons vitae*, n. 26.

[4] Cf. François, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, n. 223.

[5] *Aqua fons vitae*, n. 27.

[6] Benoît XVI, *Message pour la Journée mondiale de la Paix 2010*, n. 6.

[7] St. Jean XXIII, Encyclique *Pacem in terris*, n. 113.

[00421-FR.01] [Texte original: Français]

[B0197-XX.01]
